

Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2025/84

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 19 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à SAINT MARTIN DE CLELLES (38930), sous la présidence de Jérôme FAUCONNIER.

Membres en exercice : 41 titulaires

Date de Convocation : 13 mai 2025

Présents : Jérôme FAUCONNIER, Alain ROCHE, Didier PEYBERNES, Fanny LACROIX, Vincent BLANCHARD, Rémi GOUBE, Marie-Pierre DRAIN, Sabine CAMPREDON, Danièle MONTAGNON, Gilles BARBE, Françoise STREIT, Claude DIDIER, Jean-Louis GOUTEL, Eric FURMANCZAK, Caroline FIORUCCI, Sébastien BESNARD, Véronique MENEGUIN CAPRIO, Aymeric FAIVRE, Uta IHLE, Robert CUCHET, Yannick FAURE, Christophe DRURE, Alain VIDON, Eric BERNARD, Marc GIRAUD, Héléne ROSSI, Claude GIRARD, Béatrice VIAL, Christian ROUX, Pierrick BONENFANT, Anne-Marie FITOUSSI.

Suppléants avec voix délibérative : DUMAS Gilles (pouvoir de Joël ZOPPE du 14 mai 2025)

Suppléants sans voix délibérative : François GABORIT - Jean-Luc GRANIER

Pouvoirs : Eric VALLIER à Alain VIDON (pouvoir du 16/05/2025) - Patrick MARTINELLO à Marie-Pierre DRAIN (pouvoir du 19 mai 2025) - David PICCARRETA à Gilles CLERET (pouvoir du 14 mai 2025)

Excusés : Pierre SUZZARINI et Marc ROCHAS

Votants : 35 Pour : 35

OBJET : PROJET DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ADDICTOLOGIQUE MATHEYSINE-TRIEVES

Les conduites addictives existent dans toutes les civilisations humaines. Elles peuvent causer des problèmes de santé individuels et de santé publique ; entraîner des pertes de chance ; dégrader la qualité de vie des usagers et de leur entourage ; et coûter cher aux finances publiques.

Face aux conduites addictives, il n'y a pas de solution « miracle », mais une responsabilité collective à agir pour un mieux-être collectif.

Le Trièves est concerné par les conduites addictives dans leur diversité, alcool, tabac, drogues licites ou illicites, écrans, comportements à risque... Enfants, jeunes, adultes sont concernés soit directement, soit via leur entourage ; à domicile, ou dans l'espace public.

Depuis 2023 la direction de la Vie sociale et culturelle et le service Enfance Jeunesse participent aux travaux du Collectif d'addictologie Matheysine-Trièves qui regroupe des professionnels de santé et des représentants de collectivités, avec des objectifs d'élaborer des actions de prévention et de réduction des risques et des dommages en addictologie à partir d'enjeux locaux ; actions adaptées aux spécificités du territoire, et réalisées autant que possible par les acteurs locaux ».

Des actions ont déjà été conduites sur le Trièves : escape game sur les consommations et les addictions avec le collège de Monestier-de-Clermont en 2023-2024 ; promotion à Mixages de recettes de cocktails sans alcool ; conférence à Châtel-en-Trièves en septembre 2023 ; distribution de flyers de prévention lors d'événements culturels. Elles ont vocation à se poursuivre, avec en 2025 un projet d'un ou deux « ciné-débats » autour de films sur les addictions notamment. La constitution en cours d'un réseau de lutte contre les violences

conjugales et intrafamiliales et aussi en cohérence avec une démarche de lutte contre les conduites addictives, dont on connaît l'impact sur les violences.

Dans une approche de plus long terme, un diagnostic addictologique territorial semble nécessaire en vue d'actions de sensibilisation, d'accès aux soins, de réduction des risques adaptées aux besoins, sur la durée.

Le Collectif d'addictologie a donc pris contact avec l'Observatoire Régional de la Santé (cf. document joint) pour préparer ce diagnostic. Le coût total est de 15 000 à 20 000 euros selon que la partie qualitative de l'étude est réalisée par les membres du Collectif ou par l'ORS.

Le projet est porté juridiquement par la Communauté Professionnelle des Territoires de Santé « Lacs et Montagnes Sud-Isère ». Des financements sont sollicités auprès de l'Agence Régionale de Santé, de la Région, du Département de l'Isère, de la Communauté de Communes de Matheysine, de la Communauté Professionnelle des Territoires de Santé « Drac Sud » ...

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, :

- **APPROUVE** le projet de diagnostic territorial addictologique Matheysine-Trieves et la participation de la CCT au projet à hauteur de 500 €.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 19 mai 2025

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/06/25 et de sa publication le 18/06/25